

## ANNEXE III

### ALLOCUTION INAUGURALE L'HONORABLE JEANETTE R. GRANT-WOODHAM MINISTRE D'ÉTAT, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, JAMAÏQUE

Le 22 mars 1987

Monsieur le Président,

Chers membres du Corps diplomatique, participants et autres éminents amis,

Permettez-moi de me joindre au professeur Leslie Robinson, vice-chancelier intérimaire de la *University of Western Indies* pour vous souhaiter à mon tour la bienvenue. Cet atelier a été pour nous l'occasion de rassembler un nombre impressionnant de spécialistes des Caraïbes, et je ne doute pas que les facultés et les efforts intellectuels de ces personnes contribueront à faire de cette réflexion un succès mémorable. Nous sommes particulièrement heureux que pareil atelier ait été organisé en Jamaïque, et nous félicitons les commanditaires de leur initiative. J'aimerais souhaiter une bienvenue toute spéciale à nos amis d'outre-mer, commanditaires et participants, dont le séjour sera, je l'espère, aussi fructueux qu'agréable.

Je sais combien vous attendez de cet atelier; la structure du programme, les thèmes qui doivent y être abordés et l'indiscutable étendue des connaissances de nos participants me permettent de croire que nous réussirons effectivement à atteindre les importants objectifs que nous nous sommes fixés. Par ailleurs, je suis persuadée que l'issue de cet atelier pourrait avoir une influence considérable sur l'élaboration des politiques et le processus de révision au sein des gouvernements de cette région, et qu'elle pourrait même avoir une certaine incidence sur le processus décisionnel dans d'autres capitales.

Il existe autant de définitions de l'expression "Bassin des Caraïbes" qu'il y a d'intérêts dans la sous-région. L'initiative qui porte ce nom englobe tous les pays de la région, à l'exception de quelques États d'Amérique centrale et des Antilles. Certains plans latino-américains concernant le Bassin des Caraïbes visent tous les États insulaires de la région, auxquels il faut ajouter les États continentaux bordant la mer des Antilles. Pour des raisons évidentes, le Programme régional de l'environnement s'applique au Bassin des Caraïbes. Toutefois, si l'on en juge d'après le programme, le présent atelier portera essentiellement sur les petits États des Caraïbes, en particulier sur ceux du Commonwealth. Tel est par conséquent le point de vue que j'adopterai ici.

L'évolution de la région des Caraïbes jusqu'à l'an 2000 et au-delà est inévitablement liée aux réalités d'aujourd'hui. Nous formons un ensemble de pays nouvellement indépendants, tournés vers l'Occident, éparpillés dans une immense mer, et ayant en commun un passé colonial, des problèmes socio-